

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Article 272 du Code Civil

Article 272 :

Article 272 du code Civil :

"Dans le cadre de la fixation d'une prestation compensatoire par le Juge ou par les parties à l'occasion d'une demande de révision, les parties fournissent au Juge une déclaration certifiant sur l'honneur l'exactitude de leurs ressources, revenus, patrimoine et conditions de vie"

NOM :

Date de naissance :

Profession :

Certifie l'exactitude des renseignements qui suivent :

I - Situation familiale :

- Vit seul(e)

- vit en concubinage

- nombre d'enfant(s) à charge

- autre(s) enfant(s) ou personne(s) à charge vivant au foyer

<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

II - Ressources au cours de la dernière année civile (montants annuels en €) :

	Les vôtres	Ceux de votre conjoint ou concubin
1) Traitements et salaires et revenus de remplacement (Pôle emploi, indemnités journalières...)		
2) Pensions alimentaires :		
3) Prestations sociales (pensions d'invalidité, AAH, RSA ...) :		
4) Pensions, retraites, rentes, rentes viagères (principales et complémentaires)		
5) Revenus des professions non salariées (BIC, BNC, bénéfices agricoles...		

6) Revenus des valeurs et capitaux mobiliers		
7) Revenus fonciers et immobiliers : (Loyer, fermages, part de SCI...) - Revenu - Déficit		
8) Biens immobiliers : c'est à dire : bâtiment d'habitation, bâtiment d'exploitation, terrains agricoles, terrains à bâtir, etc (préciser ci-dessous l'adresse de chacun des immeubles et, en regard dans la colonne appropriée, sa valeur)		
9) Immobilisations incorporelles : exemple : fond de commerce ou pas-de-porte (mentionner, comme au paragraphe 6, les adresses et les valeurs)		
10) Capitaux mobiliers : c'est-à-dire : matériel (agricole, industriel, commerciale...), cheptel ou stock, actions, obligations, autres titres, créances, livret de caisse d'épargne, compte bancaire, etc (en préciser ci-dessous la nature et, au regard, les montants) :		
11) Retraite prévisible		
12) Autres revenus		

PATRIMOINE

Immeuble (maisons, appartement, terrains,...)

DESIGNATION	NATURE (Bien propre, commun ou indivis)	En cas de Crédit Immobilier
Adresse :		Capital restant dû :
Description sommaire :		Mensualités :
Valeur estimée (en euros)		Terme

DESIGNATION	NATURE (Bien propre, commun ou indivis)	En cas de Crédit Immobilier
Adresse :		Capital restant dû :
Description sommaire :		Mensualités :
Valeur estimée (en euros)		Terme

DESIGNATION	NATURE (Bien propre, commun ou indivis)	En cas de Crédit Immobilier
Adresse :		Capital restant dû :
Description sommaire :		Mensualités :
Valeur estimée (en euros)		Terme

CAPITAUX MOBILIERS (Indiquer les valeurs comptabilisées ou à défaut estimées) :

Avoirs sur comptes bancaires et compte épargne :

Assurance vie ou bon de capitalisation :

Valeurs mobilières (actions, parts de sociétés, obligations...) :

FONDS DE COMMERCE (préciser s'il s'agit d'un bien propre, commun ou indivis) :

Adresse et activité :

Valeur estimée :

AUTRES BIENS MEUBLES :

Mobilier de valeur et objet d'art :

Véhicules :

CONDITIONS DE VIE :

